



YAOUNDE



YAOUNDE

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL

TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67

DIRECTION GENERALE

SERVICE DES MARCHES

Décision n° 0108 D/CHUY/DG/SM/2025 du 26 FEV 2025

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° _____ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU 14 JANVIER 2025 POUR FOURNITURE DE 65 LITS D'HOSPITALISATION
ET 50 MATELAS AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

Le Directeur Général,

Vu la constitution ;
Vu la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2011 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2010 portant statut général des établissements publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n°2023/218 du 24 avril 2023 portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire (CHUY) ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant le décret n°2001/048 du 23 mars 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°0001/C/PRC/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025,

Décide :

Article 1^{er}. - La Société **ITEC SAS**, BP. : 1400 Douala-Cameroun, Tél. : 690404468/673347106, RCCM n°2018/B/552, NIU : M021812691543G, est déclarée attributaire du marché objet de l' Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CHUY/CIPM/2025 du 14 janvier 2025 pour fourniture de 65 lits d'hospitalisation et 50 matelas au Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en procédure d'urgence, au montant TTC de quatre-vingt-treize millions sept cent mille (93 700 000) FCFA et pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Article 2. - La présente décision sera enregistrée publiée au Journal des Marchés (IDM) et communiquée partout où besoin sera. / -

Copie :

- MINMAP, ATCR
- ARMP, pour info
- DG/CHUY
- AC- CHUY
- SM-CHUY
- Chrono/archives



Yaoundé, le 26 FEV 2025

Le Directeur Général

[Handwritten signature of the Director General over the stamp]